

## **Ce conflit appartient aux grévistes qui décideront lors d'une consultation**

Il y a 2 semaines, le PDG a proposé aux différentes organisations syndicales la signature d'un accord de fin de conflit dont les mesures principales étaient : une AG de 140 € brut sur le salaire de base, ancienneté comprise, et un remboursement de 60 % des heures de grève depuis le 18 décembre 2021. La date butoir de signature de l'accord de fin de conflit expirait jeudi dernier et en cas de non signature on retombait à 42 € brut d'augmentation générale.

Grace à la mobilisation de tous les grévistes, sur tous les sites, la CGT a été en mesure de refuser ce chantage. Plus fort encore, après l'expiration du délai pour signer cet accord le PDG n'est pas revenu aux 42 € brut d'augmentation générale et, suite à notre demande, a concédé à nous recevoir une nouvelle fois afin de discuter du conflit qui nous mobilise depuis 17 semaines.

Lors de cette réunion qui s'est tenu hier de nouvelles avancées ont été permises et les nouvelles propositions sont les suivantes :

- 140 € brut d'augmentation générale sur le salaire de base de tous les compagnons, techniciens, employés et agents de maîtrise (107 € net). Rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- L'ancienneté serait rajoutée à cette augmentation générale. Ce qui fait de 4 € à 25 € brut en plus (3 € à 19 € net) en fonction de votre ancienneté. Rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Le budget d'AI serait distribué à hauteur de 1,70 %
- Les heures de grève seraient remboursées à hauteur de 80 % du 18 décembre 2021 au vendredi 8 avril 2022
- Les sanctions et autres courriers de mise en garde seraient retirés
- Les cadres qui n'auraient pas d'augmentation individuelle auraient une augmentation générale unitaire dont on ne connaît pas la valeur

Ce mouvement social, ce recul de la DG sur leur chantage et ces avancées sont historiques. C'est pour ça que nous félicitons tous les grévistes qui se mobilisent depuis 17 semaines. Aujourd'hui nous estimons que la hauteur des propositions de la Direction Générale permet la tenue d'une consultation que nous organiserons sur tous les sites (nous vous tiendrons rapidement au courant des modalités de cette consultation). La question qui vous sera posée aux grévistes sera simple : soit on continue soit on arrête et on accepte les dernières propositions de la Direction.

La réalisation de cette consultation a été possible grâce à tous les grévistes mais quel que soit les victoires que nous obtiendrions elles profiteront à tous les salariés, quel que soit la hauteur de leur mobilisation et de leur solidarité aux côtés des grévistes. C'est pour ça que seuls les grévistes seront consultés sur la suite du mouvement et nous invitons les non-grévistes à respecter les sacrifices et les risques pris par leurs collègues et à ne pas participer aux votes.

**Quel que soit la décision qui sera prise par les grévistes, la CGT sera à vos côtés !**

